



Editorial

Voici la troisième lettre d'information de votre association. Nous avons vécu une période difficile et avons dû adapter nos rythmes et nos activités à une situation qui nous était, jusque là, inconnue. Et nous devons continuer d'être prudents. Les actions de votre association ont été ralenties, certaines suspendues. Ainsi, la séance de compte-rendu du Conseil Scientifique n'a pu se tenir au mois de juin; le débroussaillage nécessaire avant les travaux archéologiques de l'été et pour l'entretien du site (annulé en avril) a été effectué, en juin, par des volontaires «locaux», déconfinés et industriels. Le travail des archéologues sera adapté aux circonstances et donc réduit. Mais, les conférences sur site pendant l'été, ainsi que les parcours de découverte (nouveau de cette année) auront bien lieu, dans le respect de précautions attentives. Tout comme pour l'assemblée générale qui se tiendra le samedi 29 août, à la salle des fêtes de Saint-Sylvestre.

Un élément du trésor

Un inventaire du trésor de Grandmont est en cours d'élaboration par notre association. Il comporte à ce jour 47 objets recensés de par le monde. Nous souhaitons vous les faire découvrir au fur et à mesure de ces numéros. Voici le troisième élément de ce trésor. Il s'agit de deux plaques en émail champlevé qui ornaient le retable de l'autel majeur de l'Abbaye. Ces deux plaques sont conservées au musée de Cluny à Paris.

La plaque ci-contre dénommée «L'adoration des Mages» présente ces personnages avec leurs offrandes devant un nouveau né «bien grand (!)» sur les genoux de sa Mère.



La plaque suivante représente quant à elle Saint Etienne de Muret et son disciple Hugues Lacerta. Etienne est resté diacre, il ne porte pas l'habit de moine et il enseigne à ses disciples des règles dont la pauvreté dans le respect de l'Evangile.



Ces œuvres, d'une grande finesse d'exécution, ont probablement été réalisées juste après la canonisation d'Etienne de Muret en 1189 (voir ci-contre).

©. Valleton

Que se passait-il en 1189?

Suite à l'enquête diligente par le Pape Urbain III (décédé le 20 octobre 1187), le «Bonhomme Etienne de Muret» est proclamé Saint, le 21 mars 1189 par le Pape Clément III à Latran. La proclamation de la canonisation se déroule à Grandmont, organisée par le légat du Pape. Il déclenche l'élévation du corps de saint Etienne pour la procession dans le cloître puis son dépôt sur l'autel de la Sainte Vierge. Henri, archevêque de Bourges célèbre la messe à l'autel majeur, tandis que le prieur Gérard Ithier est autorisé à célébrer la messe dans l'ancienne église, - Extraits du livre «Histoire de l'Abbaye de Grandmont» de F. Lanthoine-

©. Valleton

Que se passe-t-il en 2020 ?

- Programme de fouilles maintenu mais réduit (ici)
- Le programme des visites-conférences et rando-pédestres coordonnés par Gilles Valleton est disponible sur notre site (ici)
- Jean-Paul Morlier et Claude Biron ont présenté à Mme Terrana (Maire de Saint-Sylvestre) et M Gibaud (1^{er} adjoint) les activités et les objectifs de SASSAG. L'occasion de réaffirmer l'esprit de concertation qui nous anime.
- L'Assemblée Générale se déroulera le 29 août 2020 à 15h00, à la salle des fêtes. Un concert de musique classique se déroulera à 20h00 à l'église de Saint-Sylvestre (voir l'affiche).
- Pour tester vos connaissances, des quiz (ici)

